

CHAPITRE VI.

L'EMPIRE ET LA ROMANISATION

Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008

III- ROME

Thème 2 - L'EMPIRE : L'EMPEREUR, LA VILLE, LA ROMANISATION (environ 3H)

CONNAISSANCES

L'empereur dispose de l'essentiel des pouvoirs ; il a le soutien de l'armée et fait l'objet d'un culte.

La **paix romaine**, appuyée sur la puissance militaire, s'impose aux provinces de l'Empire. Elle favorise la construction d'infrastructures et le développement des échanges.

L'**Urbs, capitale de l'Empire**, concentre les monuments symboliques où le pouvoir se met en scène.

La **romanisation** s'appuie sur l'urbanisation sur le modèle de Rome, et sur la diffusion du droit de cité romaine sans faire disparaître la diversité religieuse et culturelle.

DEMARCHES

Étude du personnage d'Auguste et d'un autre empereur important **au choix**.

L'étude est conduite **au choix** à partir d'une villa gallo-romaine ou du trajet d'un produit (vin, huile, métaux, céréales...).

L'étude est conduite à partir d'**une visite de l'Urbs** (monuments, sanctuaires, statuaire) et d'un exemple **au choix** d'une ville romaine en Gaule ou en Afrique du Nord.

CAPACITES

Connaître et utiliser les repères suivants

- Le principat d'Auguste, 27 av. J.-C. - 14
- « Paix romaine », Ier et IIe siècles
- L'édit de Caracalla, 212

Décrire et expliquer le rôle d'Auguste dans la vie politique

Reconnaître les principaux monuments de l'Urbs au 1^e siècle

Décrire une ville gallo-romaine

I. PROBLÉMATIQUES

L'immensité de l'empire *territorial* romain pose la question de son unité et de sa capacité à durer comme organisation politique (*empire institutionnel*) et comme mythe. Son unité est fondée sur trois piliers.

1. Le **pouvoir impérial** et la « *pax romana* » dont quelques aspects (pacifications, conquêtes, échanges) peuvent être saisis :

- par les campagnes de pacification et les guerres : Auguste dans les Alpes (Trophée de la Turbie) ; Guerre des Juifs sous Vespasien et Titus (récit utile pour la suite du programme –thème IV 1– ; conquêtes sous Claude (Bretagne) ou Trajan (Dacie) ; elles portent l'empire à son apogée et à ses limites (désastre de Varus en 9, arrêt des conquêtes sous Hadrien, édification du *limes*) ;

- le ravitaillement de Rome en blé d'Afrique, d'Égypte ou de Sicile et en autres denrées, (produites dans de grands domaines ruraux-*villae*- où l'on exploite une main d'oeuvre servile) et le développement d'infrastructures portuaires (Ostie, Narbonne, Carthage, Alexandrie...).

2. La **romanisation** qui n'est pas la diffusion d'un type de plan de ville universel, mais celui d'un modèle civique et urbanistique. Le temps de l'empire est celui de l'organisation des provinces, notamment occidentales, en une mosaïque de *cités*, qui, sous des régimes juridiques différents, diffusent un mode d'organisation civique et de vie urbaine, dans lequel des élites locales vivent en ville, gouvernent la ville, embellissent la ville et témoignent de leur loyauté à Rome et à l'empereur par l'impôt et le culte impérial. La fidélité des élites est acquise par l'accès à la citoyenneté romaine (statut personnel de *citoyen romain*, étendu par Caracalla à tous les hommes libres de l'empire en 212) et aux carrières administratives et politiques, y compris sénatoriales (les tables claudiennes et Suétone pour Claude et les Gaulois) et même impériales.

3. Le **mythe** prestigieux de l'*Urbs*.

Après 476 et les expériences byzantine, carolingienne et germanique, c'est le mythe qui se révélera le plus durable.

II. SUPPORTS D'ÉTUDE POSSIBLES

1. **L'empereur Auguste** permet de concrétiser le pouvoir impérial, ses points d'appui (militaires et civils), son exercice (exemples d'actes de gouvernement) et sa légitimation (vertus du prince, victoire, paix, religion, oeuvre édilitaire). La richesse de la documentation sur Auguste oblige à faire des choix résolus parmi tous les possibles dont quelques exemples sont évoqués ci-dessous.

Après une conquête du pouvoir par la violence (récits possibles de moments significatifs des guerres civiles), Octave feint de respecter les institutions républicaines et en particulier le Sénat dont il prétend n'être que le *princeps senatus*, le premier inscrit

sur l'*album* (la liste) des sénateurs qui est celui qui parle en premier (récit possible d'une séance à la Curie). Derrière les apparences, ses pouvoirs civils et militaires sont très nombreux (cf. les *Res Gestae*) et ne laissent place qu'à des amis (Agrippa, Mécène), des proches (son beau-fils Tibère ...) ou des subordonnés.

Son pouvoir s'appuie aussi sur des efforts de légitimation qui sont un modèle pour tous les pouvoirs et dont l'analyse de l'un ou l'autre des aspects introduit à une approche critique :

- exploitation de la religion (multiplication des actes religieux qui assurent la *pax deorum* et témoignent de sa *pietas* –description possible de sacrifices, des Jeux séculaires de 17av J.C. –; divinisation dynastique, –César, les Princes de la jeunesse–, célébration de l'ascendance vénusienne des Iulii) ; embellissement de l'Urbs (temples, forums...);
 - art officiel (sculpture notamment) assurant la propagande sur les bienfaits du règne (cf. les thèmes de la victoire et de la paix – *Ara Pacis Augustae*–) ;
 - idéologie fondée sur la restauration des traditions morales (mépris de l'Orient corrompue, persécutions d'Ovide et des deux Julie –récit possible–) ;
 - mise en scène du pouvoir et premiers fondements du culte impérial (attribution du nom d'Auguste et du titre de « Père de la patrie », honneurs rendus à sa personne et à sa famille, temples « de Rome et d'Auguste » dans les provinces)
 - mise en place d'une dynastie des héritiers de César et d'Auguste qui installe le nouveau régime dans la durée (cf. l'édification et l'usage du Mausolée) ;
- Parmi les successeurs, l'étude de Trajan semble l'une de plus pertinentes : premier empereur non italien à parvenir au principat, dernier empereur conquérant (Dacie, Mésopotamie) et héritier d'Auguste dans l'embellissement de la Ville (forum, colonne Trajane...).

2. La romanisation

Pour concrétiser, partir de l'exemple d'une cité de Gaule ou d'Afrique du Nord : lieux et monuments caractéristiques de la culture romaine (forum, thermes, temples, théâtres), leurs usages qui rattachent la cité à l'empire (gouvernement municipal, mode de vie, culte de Rome et de l'empereur...) et liens commerciaux avec le reste de l'empire. Les aristocrates locaux s'approprient la culture romaine, (noms romains, fonctions dans les curies municipales sur le modèle du sénat, constructions, prétrises, jeux et spectacles –théâtres et amphithéâtres–).

3. Visite de l'Urbs au II^e siècle

Le recours à des reconstitutions (maquettes, dessins, images numériques) doit nécessairement compléter les images contemporaines des édifices ruinés par le temps. L'abondance des lieux symboliques possibles pour l'étude est grande. Faire des choix, en liaison avec l'ostentation du pouvoir ou leurs fonctions : lieux symboliques de la vieille mémoire romaine, de la mise en scène du pouvoir impérial, de la politique, de la religion, du spectacle, de la vie matérielle...

III. PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN OEUVRE

- Vouloir traiter toute l'histoire de l'empire d'Octave-Auguste à Romulus Augustule en n'acceptant pas de renoncer à l'étude de son évolution
- Perdre les élèves dans l'évocation abstraite des catégories juridiques (la *tribunatio potestas*, l'*auctoritas*...) ou des idéaux-types (« la » villa, « la » ville romaine, « le commerce » au II^e siècle).
- Réduire les supports d'étude à des entrées de début de leçon : ils doivent constituer le corps principal sinon unique de l'étude : l'empereur romain, pour l'élève de sixième, c'est « Auguste et un autre empereur important ».

IV HISTOIRE DES ARTS

Multipliez les objets d'étude, depuis ceux de l'art augustéen ou impérial (statuaires, monnaies, édifices, oeuvres littéraires –Virgile–) jusqu'à ceux de l'art provincial (édifices urbains surtout, car les grandes *villae* qui subsistent avec leurs mosaïques sont souvent plus tardives (IV^e siècle).

Pour un éventuel projet pluridisciplinaire, de très nombreux thèmes sont possibles dont, par exemple :

- l'image de Rome au travers des âges (oeuvres innombrables) ;
- l'Énéide de Virgile et les reprises postérieures du mythe (Enée et Anchise –Raphaël, Le Bernin– ; l'opéra « Didon et Enée »...).

1. Auguste, le premier empereur.

Étude du personnage d'Auguste et d'un autre empereur important **au choix**. Dossier page 96 et recherche sur l'empereur TRAJAN à partir d'[histographie/cours6e/validation B2i](#)

Octave, fils adoptif de César, sort vainqueur d'une guerre civile qui a duré plus de dix ans. En 27 avant J.-C., il reçoit du Sénat le surnom d'Auguste (« élu des dieux ») qui lui

donne une grande autorité. Les institutions de la République (magistrats, Sénat, comices) lui sont toutes soumises.

Le principat d'Auguste (27 avant J.-C.-14 après J.-C.) est le début d'un nouveau régime, l'Empire, où l'empereur concentre les pouvoirs politiques, militaires et religieux.

L'Empire est une monarchie héréditaire : depuis Auguste, chaque empereur désigne son successeur, un fils ou un proche qu'il adopte. Mais l'empereur étant aussi chef des armées il doit, pour être accepté, être acclamé par elle. En cas de crise, un général peut prendre le pouvoir. Plusieurs empereurs se succèdent ainsi.

À sa mort, l'empereur est divinisé par le Sénat lors d'une cérémonie. Un culte impérial, souvent associé à celui de la déesse Rome, lui est rendu ainsi qu'à sa famille, par les citoyens romains.

Rome compte sans doute un million d'habitants dès le Ier siècle après J.-C. Les empereurs gouvernent depuis leur vaste palais de la colline du Palatin.

Chaque empereur marque le paysage de Rome en construisant de prestigieux monuments qui célèbrent sa gloire : arcs de triomphe, temples, mais aussi amphithéâtres, cirques et thermes, lieux de spectacles et de loisirs (voir recherche sur Trajan).

Au Colisée, l'empereur teste sa popularité en assistant aux combats de gladiateurs qu'il offre aux Romains.

2. la paix romaine et la romanisation

2.1. La paix romaine favorise les échanges

L'étude est conduite **au choix** à partir d'une villa gallo-romaine ou du trajet d'un produit (vin, huile, métaux, céréales...). DOSSIER LE COMMERCE DU VIN GAULOIS page 100-101

Aux Ier et IIe siècles après J.-C., Rome dirige un vaste empire où dominant la paix et la prospérité. L'armée en assure la sécurité et un limes fortifié protège certaines frontières des «barbares». Le territoire est divisé en provinces qui doivent l'impôt à Rome.

Les voies romaines favorisent le développement du commerce. Les provinces fournissent du vin, de l'huile et du blé à la capitale impériale et, dans les campagnes, les villas se multiplient.

2.2. Les villes sont au coeur de la romanisation des provinces

L'étude est conduite à partir d'**une visite de l'Urbs** (monuments, sanctuaires, statuaire) et d'un exemple **au choix** d'une ville romaine en Gaule ou en Afrique du Nord. DOSSIER ROME, pages 104-105 et visite Google ROME ANTIQUE 3D

Les Romains favorisent partout la création de cités organisées sur le modèle de Rome. Elles sont dirigées par un Sénat et des magistrats choisis parmi les riches notables locaux.

Dans ces villes sont construits temples et forums, thermes et édifices de spectacles, et les habitants adoptent le mode de vie romain. Mais la romanisation ne fait pas disparaître la diversité culturelle: les dieux indigènes subsistent et la langue grecque reste dominante en Orient.

2.3. Une ville Gallo-romaine : Dax.

À leur arrivée en 56 av. J.-C., après la conquête de Publius Licinius Crassus, lieutenant de César, les Romains découvrirent donc sur le site de Dax une cité lacustre sur étang et marais. Elle est alors, avec son oppidum, la capitale du peuple des Tarbelles dont le vaste territoire englobait jadis toute la région maritime de la lande jusqu'à la pointe d'Arcachon, les vallées de la Soule et de la Basse-Navarre, toute la contrée du Labourd et la Chalosse

Les romains s'y établirent, et ses eaux chaudes lui valurent le nom d' Aquae Tarbellicae (Pline- Itinéraire d'Antonin -Ausone).

Dax s'agrandit rapidement et devint un des principaux centres de la troisième Aquitaine, l'une des douze cités de l'ancienne Novempopulanie (Aquitaine des neuf peuples), placée à un carrefour stratégique, au croisement des deux voies romaines importantes qui traversaient l'Aquitaine.

Avant même la construction des remparts, la cité de Dax devait avoir déjà une certaine magnificence comme le prouvent les débris de colonne en marbre blanc, les débris de sculptures, les frises et hôtels votifs païens, inscriptions lapidaires, médailles et monnaies trouvés noyés dans le mortier des murailles.

Aquae Tarbellica devint Aquae Augusta (nommée ainsi par Ptolémée) - en l'honneur ,dit-on sans modestie, de l'empereur Auguste qui y sera venu, accompagné de sa fille Julia - et déjà ville thermale. Si la tradition évoque la légende de la guérison du chien d'un soldat romain, et la venue aux bains de l'empereur Auguste et de la fille (en 27 avant JC ?), on sait qu'il y avait des romains à Dax dès le premier siècle. Pline l'Ancien lui même y fait allusion.

Aux alentours de la place actuelle de la Fontaine Chaude de 'La Nèhe", rue des Pénitents, rue du Bain, on a trouvé des restes importants des thermes, dont des colonnes de briques, des carrelages et pavages en marbre blanc et gris, mosaïques et carreaux en terre cuite, conduites et fragments de corniches. Dans le quartier, on également été mis à jour des restes d'aqueduc.

Fontaine Chaude

Du nom d'une déesse celte des eaux, Nèhe, la Fontaine Chaude constitue le véritable symbole de la station.

Son débit journalier est de 2 400 000 litres d'eau, et sa température de 64° C. Dès l'Antiquité cette source est vénérée, et durant les siècles suivants son eau chaude sera précieuse pour tous.

C'est la légende du « chien du légionnaire ». Un légionnaire romain en garnison à Dax avait un chien perclus de rhumatismes. Partant en campagne et sachant que son pauvre chien ne pourrait pas le suivre, il résolut de le noyer dans l'Adour pour le

soustraire aux tortures de la faim. S'armant de courage, il le jeta dans le fleuve. Quand le légionnaire revint, il eut la surprise de retrouver son chien revigoré par la boue thermale dans laquelle il avait échoué, au bord du fleuve.



Remparts

Les remparts gallo-romains de Dax furent édifiés au milieu du IV^e siècle, à l'emplacement de la cité déjà existante

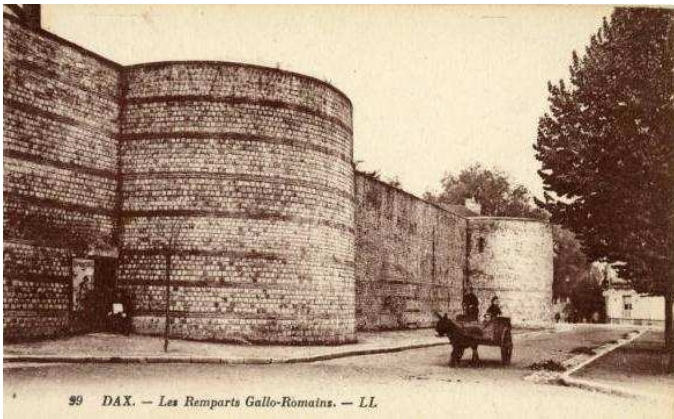
Cette enceinte fortifiée est caractéristique du nouveau type de villes créées par le pouvoir romain dans le climat de peur et l'anarchie militaire provoqués par les invasions et pillages des barbares en 276.

Bâtie dans la plaine bordant la rive gauche de l'Adour, elle formait à peu près un rectangle perpendiculaire au fleuve, dans l'axe nord Sud . D'un périmètre de 1465 mètres, elle délimitait une superficie de plus de 12 hectares. Au Nord, face au fleuve, le rempart mesurait 330 mètres, et le rempart Sud 280 mètres. Les fortifications Ouest et Est mesuraient respectivement 410 et 445 mètres.

Ce développement , supérieur aux remparts de Périgueux ou Beauvais, semble considérable pour la faible population de la cité de Dax à l'époque. L'espace protégé par l'enceinte fortifiée était loin d'être intégralement construit, et pouvait ainsi accueillir les populations rurales des environs en cas de danger. Cela indique que les ingénieurs avaient l'intention d'en faire une place forte importante sur la route de Bordeaux à Bayonne et l'Espagne. Dax n'a conservé qu'une toute petite partie de son enceinte gallo romaine, visible encore à la promenade des remparts et à la place Saint Pierre.

Ses fossés remplis d'eau couraient autour de l'enceinte, et pouvaient atteindre jusqu'à 40 mètres de largeur, ce qui rendait la ville inattaquable. Délimitant un rectangle presque parfait de 1465 mètres, enfermant une superficie de 12 à 13 hectares, les remparts étaient surveillés du haut de 43 tours rondes de 10 mètres de diamètre, et s'ouvraient sur l'extérieur par 4 portes.

Les archéologues du XIX^e siècle le considéraient comme « le type le plus beau et le plus complet restant en France des enceintes gallo-romaines ». La plus grande partie en fut détruite par la municipalité au XIX^e siècle. Il subsiste aujourd'hui deux importants tronçons, présentant quelques tours, sur la Place des Salines et dans le Parc Théodore Denis.



Crypte

En 1978 - 1979 des fouilles archéologiques ont permis de découvrir au centre de Dax, les vestiges d'un temple gallo-romain, du II^e siècle après Jésus-Christ. Cet édifice se composait d'un grand escalier, d'une cella (le sanctuaire), entourée d'une colonnade, l'ensemble étant construit sur un haut podium, monumental par ses dimensions. Les restes visibles aujourd'hui sont les fondations de cet édifice, très originales par les choix techniques des architectes gallo-romains, devant construire sur un terrain marécageux : des contreforts semi circulaires renforcent les fondations. Ce temple, monument majeur de la ville par son emplacement central et ses dimensions spectaculaires (environ 30 mètres de large et de 60 mètres de long), devait être le symbole de la puissance politique et religieuse de Rome, mais la divinité à qui il a été consacré reste toujours inconnue ; on peut supposer que l'empereur divinisé y était adoré, ou bien une divinité liée à la Fontaine chaude toute proche.

Des notables deviennent citoyens romains en récompense de services rendus à Rome ou, dans certaines cités, après avoir été magistrats. L'empereur peut aussi décider de donner la citoyenneté romaine à tous les habitants d'une cité qui devient alors colonie romaine. Enfin, à partir de 212, l'édit de l'empereur Caracalla étend la citoyenneté à tous les hommes libres de l'Empire.